



**Organisme de Formation
de Conseil et d'Accompagnement**

Développement du savoir-faire des organisations

Analyses de Pratiques Professionnelles

Bilans de Compétences

Accompagnements VAE

INGENIERIE SOCIALE
EVOLUTION PROFESSIONNELLE

El Anaïs Ahreins APP Consulting /N°Siret 912 676 004 00019

8 Bd Gambetta
59200 Tourcoing
0613551644
appconsulting59@gmail.com

PROGRAMME ANALYSES DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN EAJE

APP CONSULTING

SOMMAIRE

| | | |
|---|---|---|
| 1 OBJECTIFS | p | 2 |
| 2 PUBLIC VISE ET PRE REQUIS | P | 3 |
| 3 MOYENS PEDAGOGIQUES | P | 3 |
| 4 DEROULEMENT | P | 3 |
| 5 CONDITIONS DE REALISATION | P | 4 |
| 6 MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L EXECUTION DE L'ACTION ET SES RESULTATS | P | 4 |

1 OBJECTIFS

Les objectifs des séances d'APP

Une séance d'APP est un **espace de parole** dédié aux professionnels pour leur permettre de s'exprimer sur leur pratique. Ainsi, la mise en réflexion collective a pour objectif global de dégager des axes de résolutions de situations sources de problèmes. Le but des APP :

- Permettre une **compréhension face à des problématiques vécues** avec les enfants ou les parents.
- Apporter **un soutien dans la gestion de conflits** entre membres de l'équipe.
- **Professionaliser ses pratiques** en renforçant sa **capacité d'analyse des situations**.
- Se confronter à d'autres modalités d'intervention.
- Favoriser la **dynamique de groupe** inhérent au **travail en équipe**.
- Renforcer son **identité professionnelle**.

Ce dispositif offre un cadre bienveillant, visant à **libérer la parole** plus facilement. La démarche implique une participation active des personnes dans un état d'esprit d'entraide, d'écoute et de bienveillance. Une nécessité pour l'ensemble des professionnels : Les **EAJE** offrent les services d'une équipe pluridisciplinaire. On y trouve des postes de directeurs, auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, **puéricultrices** ou encore **infirmiers**. Ces métiers, dits de l'humain, dotent les individus de formations, qui participent à la **prise de recul** sur la pratique. Néanmoins, certains membres du personnel sont moins armés pour élaborer des stratégies de régulation émotionnelle. Ainsi, le recours à des espaces facilitant la mise en mots de situations à forte **charge émotionnelle** s'avère nécessaire. En outre, cela participe à créer une **culture professionnelle commune** en construisant une **cohérence d'équipe** élaborée par l'échange, le débat et la confrontation d'idées.

L'APP participe à une démarche d'amélioration continue

- Des accompagnements
- Des conditions de travail
- Des compétences professionnelles
- En tirant l'enseignement de l'expérience

Le développement des compétences

- Des actes cohérents
- Un réajustement des pratiques en fonction des besoins
- Une communication efficace et bienveillante

Une culture professionnelle commune

- En mobilisant de nouvelles options et ressources

2 PUBLIC VISE ET PRE REQUIS

Professionnels des Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants.

Véritable outil institutionnel, l'analyse des pratiques professionnelles est obligatoire dans les EAJE depuis septembre 2021. Le gestionnaire d'EAJE doit proposer des temps d'analyse de pratiques professionnelles pour « *les membres de l'équipe de l'établissement chargés de l'encadrement des enfants.* ». Chaque professionnel bénéficie d'au moins 6h d'analyse par an.

3 MOYENS PEDAGOGIQUES ET HUMAINS

MOYENS PEDAGOGIQUES

Avec une posture qui alterne observation et animation, l'intervenant diffuse un power point qui sert de support aux échanges.

Des outils d'observations sont proposés : L'analyse du travail des professionnels par le biais d'outils d'observation concrets permet de les guider sur leur représentation du vécu de l'action. L'objectif est que les professionnels sur le terrain développent leur propre autonomie de solution au quotidien au-delà des séances d'APP.

MOYENS HUMAINS

APP Consulting travaille en sous traitance, avec des professionnels qualifiés, formés à l'animation et l'analyse des pratiques professionnelles. (Diplôme d'Etat de niveau II, grade licence exigé)

4 DEROULEMENT

Séances d'2h, fréquence à définir avec le directeur d'Etablissement en fonction des besoins et disponibilités. Les séances ne peuvent réunir plus de 15 personnes ; la confidentialité des échanges est de mise.

Exemple de déroulement des séances :

Entretien téléphonique préalable: avec les responsables de l'établissement et de l'encadrement pour analyser l'organisation de la structure et définir les objectifs souhaités par l'équipe.

A l'issue de cet analyse des besoins, un devis est proposé.

Séance 1 APP : rencontre avec les participants, échanges sur leurs parcours, leurs visions de l'APP et leurs attentes.

Séance 2 APP : problématique à aborder brainstorming autour de questions à aborder sur des thème définis en amont lors de la première séance et échanges approfondis autour des sujets ressortis lors du brainstorming, recherche de solutions d'amélioration communes

Séance 3 APP : Continuité des échanges de la séance 2 et animation ludique autour de la cohésion d'équipe

5 CONDITIONS DE REALISATION

Les APP se déroulent en structure, des locaux sont mis à dispositions si le directeur souhaite réaliser les APP à l'extérieur de son établissement. Des séances en Visio conférence peuvent être proposées en cas de difficultés à rendre disponible l'ensemble des professionnels.

Les séances se déroulent en dehors de la présence des enfants ; elles sont animées par un intervenant ayant des compétences en la matière et n'appartenant pas à l'équipe d'encadrement des enfants.

6 MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L EXECUTION DE L'ACTION ET SES RESULTATS

Lors de chaque séances les professionnels et l'animateur des APP signent une feuille d'émargement.

A l'issue des séances un questionnaire d'évaluation est remis aux professionnelles.